



Fiche : Services administratifs liés au personnel

Intervenants : Agnès Féret - Hicham Akouz (CHRU LILLE)

Les participants

- Etablissements présents : NANCY, ST QUENTIN, LIBOURNE, ANGERS, LILLE
- Métiers présents : Contrôleurs de gestion et représentants des métiers RH
- Animatrices : CHRU LILLE. Aude BROSSILLON, Valérie DEBEIRE, A. FERET

Importance de la fiche

- Participants à la fiche :

Sur 21 CHU

4 établissements CHU dans la sous catégorie des établissements dont le budget est supérieur à 600M€

6 établissements CHU dans la catégorie des établissements dont le budget est inférieur à 600 M€

15 CHS sur 25

76 CH sur 139

- Poids de la fiche au CHRU de Lille = 21,9 M€, soit 5,33% de la valeur économique suivie dans la base d'Angers.

Le périmètre de la fiche globale conservé...

931.12 / Services administratifs liés au personnel

931.121 / Gestion du Personnel

931.121.1 / Services administratifs et généraux du personnel

931.121.11 / Direction du personnel

931.121.12 / Formation - Promotion indifférenciée

931.121.13 / Formation continue

931.121.14 / Promotion

931.121.15 / Gestion du personnel indifférenciée

931.121.16 / Gestion du personnel non médical

931.121.17 / Formation des Personnels administratifs de la santé et du secteur social (ENSP)

931.121.2 / Services sociaux et autres services liés au personnel

931.121.21 / Services sociaux destinés au personnel et loisirs

931.121.22 / Syndicats

931.121.23 / Radioprotection et Médecine du travail

931.121.24 / Garderie - Crèche (personnel)

931.121.3 / Rémunérations non affectables

931.121.31 / Communautés religieuses

931.121.32 / Personnel hors activité

931.121.33 / Personnel mis à disposition au près des services de l'état (MIG)

931.121.39 / Personnel mis à disposition Autres (hors MIG)

931.121.4 / Service des traitements

931.121.41 / Rémunérations du personnel médical

931.121.42 / Rémunérations du personnel non médical

931.121.43 / Rémunérations du personnel temporaire

931.122 / Direction des affaires médicales

931.123 / Direction des soins

Les constats par les établissements...

- Des niveaux de structure différents entre les établissements nécessitant des retraitements (exemple : les absences longue maladie)
- Périmètre de la fiche très large regroupant des sections de nature très différente (syndicats, études promotionnelles, médecine du travail, mises à disposition...)
- Nécessité d'identifier le coût de production de la fonction RH « pure »
- Des indicateurs à faire évoluer

Les propositions du groupe...

- Proposition du groupe de garder la fiche globale, et de faire une sous fiche se rapportant à la gestion des ressources humaines médicales et non médicales.
- L'objectif : Pouvoir déterminer un coût de production des personnels faisant la gestion administrative des personnels médicaux et non médicaux. Dans les établissements de taille importante, ce sont deux équipes différentes ; dans les établissements de petite taille, c'est souvent une même équipe.
- Le nom de la sous-fiche pourrait être « Gestion administrative des ressources médicales et non médicales »

Contenu de la fiche

- Composition de la sous fiche : sections 931.121 Gestion du personnel et 931.122 Direction des affaires médicales
- Exclusion au niveau de la sous-fiche des :
 - Congés longues maladie et absences longue durée
 - Etudes promotionnelles
 - Syndicats
 - Mises à disposition du personnel médical et non médical
 - Direction des soins
- La médecine du travail reste dans la sous-fiche.
- Les unités d'œuvre inchangées : Effectif moyen annuel, Equivalent temps plein moyen rémunéré (ETPR)

Le périmètre de la sous-fiche créée...

931.12 / Services administratifs liés au personnel

931.121 / Gestion du Personnel

931.121.1 / Services administratifs et généraux du personnel

931.121.11 / Direction du personnel

931.121.12 / Formation - Promotion indifférenciée

931.121.13 / Formation continue

~~931.121.14 / Promotion~~

931.121.15 / Gestion du personnel indifférenciée

931.121.16 / Gestion du personnel non médical

~~931.121.17 / Formation des Personnels administratifs de la santé et du secteur social (ENSP)~~

931.121.2 / Services sociaux et autres services liés au personnel

~~931.121.21 / Services sociaux destinés au personnel et loisirs~~

~~931.121.22 / Syndicats~~

931.121.23 / Radioprotection et Médecine du travail

~~931.121.24 / Garderie - Crèche (personnel)~~

931.121.3 / Rémunérations non affectables

~~931.121.31 / Communautés religieuses~~

~~931.121.32 / Personnel hors activité~~

931.121.33 / Personnel mis à disposition au près des services de l'état (MIG)

931.121.39 / Personnel mis à disposition Autres (hors MIG)

931.121.4 / Service des traitements

931.121.41 / Rémunérations du personnel médical

931.121.42 / Rémunérations du personnel non médical

931.121.43 / Rémunérations du personnel temporaire

931.122 / Direction des affaires médicales

931.123 / Direction des soins

Les indicateurs qualitatifs

- Les indicateurs qualitatifs (effectif, absentéisme, gestion du temps, dialogue social...) sont extraits du bilan social selon les mêmes méthodes de calcul ou de la SAE.

Exemples :

Taux d'absentéisme pour motif médical (indicateur 6) en %	
Taux d'absentéisme pour motif non médical (indicateur 6) en %	
Durée moyenne des absences pour maladie (indicateur 6.1)	
Durée moyenne des absences pour maternité-paternité-adoption (indicateur 6.1)	
Nombre de Praticiens libéraux en effectif (U1 du Q20 de la SAE)	
Nombre d'attachés sur l'exercice (O1 du Q20 de la SAE)	
Nombre d'internes sur l'exercice (H5 du Q21 de la SAE)	

- Suppression des indicateurs par catégorie A B C, et à l'étude des indicateurs par grade IDE, AS, ASH (donner une définition des grades)

Les indicateurs qualitatifs

- Suppression d'indicateurs (Nombre d'ordres de mission, taux d'agents à temps partiel homme/femme sur Total d'agents à temps partiel, suppression des catégories A B C pour la rémunération moyenne et pour la formation)
- Ajout d'un indicateur sur les mises à disposition